

tel qu'elle puisse entrer en concurrence avec les autres combustibles en faveur actuellement sur ce marché. Naturellement, on ne peut s'attendre à ce que les marchands fassent des efforts pour vendre du charbon de l'Alberta, à moins que ces ventes ne leur rapportent la même marge de profit que celle qu'ils font sur la vente des combustibles américains et autres.

L'enquête récente de la Commission des chemins de fer avait pour but de déterminer, si possible, les pertes occasionnées par ces expéditions de houille, sans cependant tenir compte des frais généraux et des autres charges fixes, que les expéditions de houille se fassent ou non. La Commission, je crois, n'a pas encore fait ses rapports au Gouvernement; lorsqu'elle les fera, je crois que les autorités sont d'opinion qu'il faudra alors établir par loi spéciale un taux de \$5.00. C'est le maximum dont ce commerce peut s'accommoder.

L'objet de ce mémoire est de démontrer de quelle somme additionnelle de travail bénéficieraient les ouvriers par l'expédition de 500,000 tonnes de charbon de l'Alberta dans l'Ontario en une période de douze mois.

On devrait se rendre compte que l'Ontario importe, des pays étrangers, 2,500,000 tonnes de houille pour son usage domestique seulement. Il devrait être comparativement facile, pour l'Alberta, de se procurer, sur cette quantité, une commande de 500,000 tonnes, pourvu que l'on obtienne un taux de transport de \$5.00 la tonne. Ces expéditions de 500,000 tonnes de charbon de l'Alberta dans l'Ontario donneraient, aux cheminots seulement, l'emploi suivant:

Chaque train chargé de charbon donnera de l'emploi à cinq hommes par division; il y a 16 divisions entre l'Alberta et l'Ontario. En d'autres termes, une expédition de houille donnera 80 jours d'ouvrage. Si chaque convoi se compose de 60 wagons, et que chaque wagon contienne 36 tonnes de houille, chaque convoi transportera 2,160 tonnes.

Donc, 250 convois transporteront les 500,000 tonnes, et 250 convois, à 80 journées de travail chacun, procureront un total de 20,000 journées de travail.

Les opérations de remisage de ces 250 trains dans les cours ajouteront 8,000 journées de travail. Ajoutez-en encore 3,000 pour les réparations des wagons et des locomotives de ces 250 convois.

La somme de combustible employée par les locomotives, pendant ces 250 voyages, s'élèverait à 190 tonnes par voyage. Total, 47,500 tonnes. Le charbon albertain serait employé sur la moitié du trajet, soit 23,750 tonnes. La consommation de trois tonnes de houille donnant à un homme une journée de travail, cela représente encore 7,916 journées de travail.

Ces wagons venus de l'Alberta, chargés de houille, doivent retourner dans l'Ouest. Les statistiques des compagnies de chemin de fer démontrent que le coût de retour des wagons s'élève à 80 pour 100 du coût du mouvement du convoi, complètement chargé, vers l'Est. Si donc, le halage de 500,000 tonnes de houille vers l'Est jusqu'à l'Ontario procure 38,900 jours de travail, le retour à l'Ouest en donnera 31,120, soit un total de 70,020 journées de travail pour transporter 500,000 tonnes vers l'Est et pour renvoyer les wagons vides vers l'Ouest.

Voici en détail la somme de travail que le transport de ce charbon procurera:

L'hon. M. MICHENER.

	Journées de travail
Hommes employés sur les convois....	20,000
Hommes employés dans les cours.....	8,000
Hommes employés aux réparations des wagons et locomotives.....	3,000
Hommes employés à l'extraction du combustible pour locomotives.....	7,900
	38,900
Hommes employés au retour des wa- gons	31,120
	70,020

Le Bureau fédéral de la statistique nous fournira les chiffres relatifs à l'extraction, à la préparation et au chargement de ce charbon à la mine même. Ces chiffres démontrent que trois tonnes de houille représentent une journée de travail. Donc, il est manifeste que l'extraction de 500,000 tonnes de charbon albertain donnera 166,666 journées de travail, si trois tonnes extraites donnent une journée de travail.

Nous obtenons alors le total suivant:

	Journées de travail
Journées de travail ferroviaire.....	70,020
Production	166,666
	236,686

C'est-à-dire que, en accordant à l'Ouest canadien un taux de \$5.00 pour le charbon, on obtiendra 236,686 journées de travail.

Si nous devons recouvrer notre prospérité au Canada, nous devons faire usage, par tous les moyens et sur la plus grande échelle possibles, des ressources qui sont ou peuvent être exploitées dans notre pays. Nous ne pouvons pas nous attendre à jouir de la prospérité qui pourrait être nôtre, tant que des centaines de millions de dollars sont dépensés hors du Canada pour l'achat de houille et de pétrole, et d'autres produits naturels que nous possédons en quantité illimitée. Si la houille de l'Ouest et le combustible de l'Est étaient utilisés dans la partie centrale du Canada, l'Est et l'Ouest auraient le pouvoir d'achat nécessaire pour acheter les produits manufacturés du Canada central. Si 200,000,000 de dollars étaient distribués au Canada comme résultat de la production et de l'usage de notre propre charbon, pétrole et autre produits, le mouvement de l'industrie n'en serait qu'accélééré.

D'aucuns croient déjà entrevoir le retour à la prospérité; mais nous ne pouvons espérer de guérison permanente avant la solution de la question économique et le rétablissement des chômeurs à un emploi productif.

D'un côté, nous avons des ressources naturelles telles qu'aucun autre pays au monde n'en possède, en proportion de sa population; d'un autre côté, presque le dixième de notre population chôme. Il est du devoir du Gouvernement de prendre l'initiative de l'exploitation de ces ressources, en inaugurant un mode de placement efficace et productif. Si le régime du secours direct continue, il va devenir un fardeau